



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 69870

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la demande de la fédération des oeuvres évangéliques de la région Est - union régionale de l'entraide protestante. En effet, constatant que les maisons de retraite ou les services de gériatrie de court, moyen ou long séjour, disposent de ratios d'effectifs inférieurs à d'autres services médico-sociaux, elle souligne que de nombreuses instances comme la Fédération nationale de gérontologie, le CROSS Ile-de-France, ainsi que de nombreux pays européens ont recommandé des niveaux d'encadrement adaptés à la charge de travail en gériatrie. Elle demande donc que soient rapidement dégagés des moyens budgétaires permettant d'atteindre progressivement un taux d'encadrement global supérieur ou égal à 0,60 agent par résident. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69870

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6879